



Kleintiere Schweiz Henzmannstr. 18 4800 Zofingen

Zofingue, le 16 novembre 2016

Exposition interdite pour la volaille domestique

Mesdames et Messieurs
Très chers fonctionnaires et éleveurs

Après les premières restrictions déjà imposée par l'Office fédéral pour la sécurité alimentaire et vétérinaire OSAV, les mesures de lutte contre la grippe aviaire sont encore amplifiées.

Dès aujourd'hui 16 novembre 2016 et certainement jusqu'à fin janvier 2017 au minimum, il y a une interdiction des expositions, des marchés et des événements similaires sur le territoire suisse. Cette mesure devait être prise pour éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et la volaille domestique. Il n'y a actuellement aucune preuve d'infection d'un élevage en Suisse. Il est important de savoir que le virus selon l'état actuel des connaissances n'est pas transmissible à l'homme.

Les expositions avec lapins, pigeons et autres peuvent continuer à être organisées.

Nous vous prions également de consulter régulièrement le site de l'OSAV.

<https://www.blv.admin.ch/blv/de/home/dokumentation/nsb-news-list.msg-id-64513.html>

Pour d'éventuelles questions prenez contact avec le président de Volailles de race Suisse.
Jean-Maurice Tièche
079 606 62 65
jean-maurice.tieche@kleintiere-schweiz.ch

Volailles de race Suisse tiendra un comité le 23 novembre où le thème de la grippe aviaire et les informations concernant l'exposition nationale seront discutés.

Lisez également le communiqué de presse de l'OSAV